



la vie  
**LANDRÉENNE**

Février 2024 • N°603

02 **Vœux du Maire**

03 **Notre centenaire**

10 **Théâtre «Au fil du temps»**

12 **Nouveaux Landréens**

**L'ÉCHANGE DES VŒUX DU MAIRE****LE SAMEDI 6 JANVIER 2024 À LA SALLE DES NOUËLLES**

C'est en présence de M<sup>me</sup> la Député, Sophie ERRANTE, M. le Conseiller Régional, Laurent DEJOIE, M<sup>me</sup> et Mrs les Conseillers Départementaux, Charlotte LUQUIAU et Jean-Pierre MARCHAIS, M<sup>me</sup> la présidente de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, Christelle BRAUD, M<sup>mes</sup> et Mrs les Maires et anciens Maires, M<sup>mes</sup> et Mrs les représentants des associations et des écoles, et bien sûr les Landréennes et Landréens, qu'a eu lieu la cérémonie des vœux.

« En ce début d'année 2024, le Conseil Municipal et moi-même, nous formulons des vœux de bonheur, de santé et de réussites personnelles et professionnelles pour chacun d'entre vous et tout particulièrement les agents communaux, les policiers municipaux et les élus.

Je n'oublie pas celles et ceux qui sont en maison de retraite, à l'hôpital, celles et ceux qui sont isolées, victime de violence, en situation de handicap, et enfin celles et ceux pour lesquels les conditions de vie et matériel sont difficiles.

Pour certains, ces conditions de vie ne sont plus supportables, je parle ici des populations qui sont au cœur de conflits et de guerres.

Nous avons du mal à en comprendre les raisons : conflit de pouvoir, conflit identitaire, conflit interculturel ou encore conflit de religion.

Que cette nouvelle année soit empreinte de moments de joie, de soutien, de solidarité. Puissiez-vous vous épanouir pleinement en famille, et savourer chaque instant qui s'offre à vous. »

Cette année, plutôt que de lire un discours, il a été choisi une autre formule.

La présentation en images a permis de regarder dans le rétroviseur afin d'exposer les faits marquants de l'année 2023, et de présenter les projets à venir pour 2024 et les années à suivre...



En effet, les faits, animations, projets, réalisations ont été expliqués en même temps que la projection des images, photos et vidéos s'y rapportant. Sans faire une liste exhaustive, sont abordés toutes les thématiques (Police Municipale, Voirie-bâtiments, Associations et sports, Urbanisme, Culture, Enfance et Jeunesse, Social et Aînés, 1 naissance -1 arbre, 1 commerce - 1 sapin de Noël et le Conseil Municipal des Enfants).

« Cette projection donne un aperçu de ce qui a été réalisé sur 2023. J'ai très certainement oublié de citer des événements ou des faits et je m'en excuse d'ores et déjà auprès des personnes concernées.

Tournés vers l'avenir avec tous ces projets, il faut tout de même rappeler que les conditions financières et budgétaires des Municipalités se dégradent.

Nous serons donc attentifs à la faisabilité de ces projets.

Pour terminer, je vous renouvelle mes vœux : que la paix et la prospérité règnent sur notre Commune !

**Je vous souhaite une excellente année 2024, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé à vous tous ! »**

M. le Maire, Christophe RICHARD



**CME DU LANDREAU****PRÉSENTATION AUX VOEUX DU MAIRE - 06.01.2024**

Depuis juillet 2023, nous sommes 14 élus au sein du Conseil Municipal d'Enfants du Landreau : des élus en 6<sup>e</sup>, des élus de CM1 et de CM2 de l'école La Sarmentille et de l'école Sainte Marie.



Comme vous le savez peut-être, nous sommes répartis en deux groupes de 7 qui s'appellent des commissions. Chacune des commissions a une thématique différente et réfléchit à un projet.

**ANIMATIONS ET LOISIRS**

Nous réfléchissons de notre côté à organiser un événement ludique, sportif ou festif sur notre commune du Landreau. Cet événement devra être accessible à un maximum d'enfants des deux écoles.

Après avoir beaucoup échangé, nous avons donc retenu deux idées sur lesquels réfléchir :

- Organiser une « journée d'au revoir » à la salle des Nouëlles avant sa fermeture avec des ateliers sportifs, des ateliers handisport, des loisirs créatifs et une soirée fluo !
- Organiser un atelier dessin pour les 7 ans et plus à la salle de la Tricotaine.

**VIVRE ENSEMBLE**

Notre commission réfléchit à organiser quelque chose qui vise à rassembler, à rapprocher les gens entre différentes générations au Landreau voire même plus loin...



Cette année nous allons pouvoir mener deux projets en même temps ! Nous commençons à avancer sur l'idée de faire un potager associatif sur la commune et nous allons continuer le projet de correspondance avec l'école Soanatao de Madagascar commencée par le CME 2022-2023.

En parallèle, nous devons avancer sur le projet de mise en place d'une structure de jeux pour les 8 ans et + sur le site de la Gauterie.

Les élus adultes attendent nos propositions.

Bonne année à tous !

**100 ANS DE M<sup>me</sup> AUDOUIN**

M<sup>me</sup> Marie-Joseph AUDOUIN, est née au Landreau, au village de la Guitière, le 21 décembre 1923. Elle resta toute sa vie au Landreau, là où il fait toujours beau..., au village de la Momenière. Elle a fêté ses 100 ans, à la maison de retraite de St-Julien-de-Concelles, entourée de toute sa famille. BON ANNIVERSAIRE MIMI !



**PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS****AU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023****PRÉSENTS :**

Philippe BUREAU, Pierre-Yves CHARPENTIER, Céline CORBET, Gildas COUE, Yolande GUERIN, Saïd EL MAMOUNI, Nathalie GOHAUD, Mickaël GIBOUIN, Nathalie LE GALL, Philippe LE LOUARN, Stéphane MABIT, Sylvie RATEAU, Christophe RICHARD, Jacques ROUZINEAU, Myriam TEIGNE et Patricia TERRIEN

**EXCUSÉS :**

- Sabrina BONNEAU qui a donné pouvoir à Myriam TEIGNE
- Damien FLEURANCE qui a donné pouvoir à Christophe RICHARD
- Jacques MONCORGER qui a donné pouvoir à Pierre-Yves CHARPENTIER
- Stéphanie SAUVETRE qui a donné pouvoir à Nathalie GOHAUD
- Christophe ROBINEAU qui a donné pouvoir à Mickaël GIBOUIN
- Vincent VIAUD et Richard ANTIER

**Est nommé secrétaire :** Sylvie RATEAU

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2023**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 5 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité 2 abstentions (Ph. BUREAU et J. ROUZINEAU).

**CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC ET MISE À JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES INTERVENU EN 2023**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, précise que le classement et la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales envisagée ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par ces voies qui resteront ouvertes à la circulation publique, autorise M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

**FONCIER - CESSIION ET ACQUISITION PARCELLE - LA GIRAUDIÈRE**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, précise que les transactions se feront à l'Euro symbolique, les frais d'acte, de notaire et de géomètre étant à la charge du demandeur, M. Robert ALLARD, autorise M. le Maire à signer l'acte et tout document nécessaire à cette opération.

**CESSIION DE PARCELLE – LA HAUTE MONNERIE**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, précise que la transaction se fera à l'Euro symbolique, les frais d'acte, de notaire et de géomètre étant à la charge du demandeur M. BOUSSIN et M<sup>me</sup> BERNARD, autorise M. le Maire à signer l'acte et tout document nécessaire à cette opération.

**CESSIION DE PARCELLES – LA HAUDINIÈRE**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte la cession à M. et M<sup>me</sup> LE MAUFF de 74 m<sup>2</sup> à 0,80 €/m<sup>2</sup> étant précisé que les frais d'acte, de notaire et de géomètre seront à la charge du demandeur M. et M<sup>me</sup> LE MAUFF, autorise M. le Maire à signer l'acte et tout document nécessaire à cette opération.

**FONCIER - ACQUISITION DE PARCELLES ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC MOULIN DE BEAUCHÈNE**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, procède au classement de ces deux parcelles de 519 m<sup>2</sup> dans le domaine public, autorise M. le Maire à signer l'acte et tout document nécessaire à cette opération.

**ABROGATION DE TERME DE DÉLIBÉRATION ANTÉRIEURE**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, précise que les bénéficiaires, dont les dossiers sont clôturés à ce jour, ne sont pas remis en cause et donc non concernés par cette abrogation partielle des termes de la délibération du 10 septembre 2009, autorise M. le Maire à procéder aux formalités d'information nécessaires auprès des habitants concernés.

**CCSL – MODIFICATION STATUTAIRE RELATIVE À LA CRÉATION DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP), À LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET LES MOBILITÉS DOUCES, À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AINSI QUE DES CORRECTIFS**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (3 abstentions : Ph. LE LOUARN, J. ROUZINEAU et G. COUE), approuve la modification des statuts de la Communauté de communes Sèvre et Loire annexée à la présente délibération.

**CCSL - ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU MARCHÉ D'ACHAT DE FOURNITURES ADMINISTRATIVES**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, adhère aux lots suivants avec les montants minimums et maximums annuels de commandes correspondants :

Dénomination des lots	Montant minimum annuel de commande en € HT	Montant maximum annuel de commande en €HT
Lot n° 1 : Fournitures de bureau	100	4500
Lot n° 2 : Petit équipement de bureau	0	1000
Lot n° 3 : Papier	100	2000

Autorise M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente,

Autorise par avance M<sup>me</sup> la Présidente de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, en tant que représentant du coordonnateur du groupement, à signer et notifier les marchés et à signer et notifier les avenants ayant pour objet l'actualisation des catalogues produits et des bordereaux de prix conformément à la convention constitutive du groupement de commandes, ne procède pas au scrutin secret pour désigner les représentants de la commune au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande désigné, désigne ci-dessous le représentant titulaire et le représentant suppléant qui siégeront à la Commission d'appel d'offres du groupement de commande :

Représentant titulaire	Représentant suppléant
Myriam TEIGNE	Christophe RICHARD

**BUDGET ANNEXE ALIMENTATION GÉNÉRALE – SUPPRESSION**

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, se prononce sur la suppression du Budget Annexe « Alimentation Générale » avec effet au 31 décembre 2023, reprend les mêmes numéros d'inventaire et de subventions que ceux utilisés dans les annexes supprimées, identifie un code service (05) au sein du Budget Principal pour identifier les opérations assujetties à TVA.

**BUDGET ANNEXE PÔLE MÉDICAL – SUPPRESSION**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, se prononce sur la suppression du Budget Annexe « Pôle Médical » avec effet au 31 décembre 2023, reprend les mêmes numéros d'inventaire et de subventions que ceux utilisés dans les annexes supprimées, identifie un code service (04) au sein du Budget Principal pour identifier les opérations.

**BUDGET PRINCIPAL – AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise l'exécutif à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans les limites indiquées ci-après :

Chapitres (dépenses)	Désignation Chapitres de dépenses	Rappel budget 2023	Montant autorisé (maxi 25 %)
20	Immobilisations incorporelles (logiciels, études)	15824,02 €	3956,00 €
204	Subventions d'équipement versées (Effacement des réseaux)	268 848,24 €	67 212,06 €
21	Immobilisations corporelles (acquisitions de terrain, de matériel et outillage, informatique et mobilier)	271 373,08 €	67 843,27 €
23	Immobilisations en cours (construction de bâtiment en cours, travaux de voirie et de bâtiments)	2 083 025,30 €	520 756,33 €

**EXTENSION BIBLIOTHEQUE « COMME UN ROMAN » AVENANT MARCHE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'avenant correspondant avec le Groupement Architecture FARDIN/EXEPLAN/AREST/ACE/DB ACOUSTIC ainsi que toutes pièces afférentes au dossier, précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023 et seront inscrits aux budgets suivants.

**PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ À L'HÔTEL DE VILLE**

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité (2 abstentions : Y. GUERIN et S. RATEAU), décide, sur le fondement de l'article I. 332-23 1° du code général de la fonction publique, de la création de deux postes pour accroissement d'activité selon le grade d'adjoint administratif territorial à temps complet et de les rémunérer selon le 1<sup>er</sup> échelon, précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget général de la Commune, exercice 2023, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL**

- Décision DC2023-18 : tarifs pour les activités vacances de la Toussaint 2023 de l'Antrepôtes.
- Décision DC2023-19Av1 : avenant n° 1 : mission de maîtrise d'œuvre construction Maison des Sports et des Loisirs.

**URBANISME****> DÉPÔT DE DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

**Louis RICHARD** – Le Jaunay  
Remplacement de fenêtres

**Dominique GOULET** – 1 Le Bordage  
installation d'une pergola bioclimatique

**> DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Killian BLAIS** – Rue de la Loire  
Construction d'une maison d'habitation de type R + 1

**Cédric LEDEME** – 28 Rue de Racapé  
Extension de l'habitation principale

**François DUPONT** – 4 Impasse de la Bronnière  
Construction d'un garage de 25 m<sup>2</sup> avec un carport accolé de 40 m<sup>2</sup>

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

Les personnes qui souhaitent recevoir le bulletin municipal par mail uniquement sont invitées à contacter la mairie pour se faire connaître.

**NAISSANCES****Maé BAISSEAU**

Né le 18 décembre – 49 Les Vanneaux Huppés

**Gabrielle BENAITEAU**

Née le 29 décembre – 10 La Robinière

**Maxence GUILLOU**

Né le 04 janvier – 8 rue Aubert

**DÉCÈS****Henri SOURICE,**

20/08/1942 – 22/12/2023

**Monique BERTIN, née FAVREAU**

20/01/1933 – 10/01/2024

**POUR LA VIE LANDRÉENNE DE MARS 2023**

TRANSMETTEZ VOS ARTICLES AVANT LE LUNDI 12 FÉVRIER

Par mail : [communication@le-landreau.fr](mailto:communication@le-landreau.fr)

Protection des données personnelles : Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

**RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE****À 16 ANS POUR LA JOURNÉE****DEFENSE ET CITOYENNETÉ**

Les jeunes (filles et garçons) qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile).

**DÉRATISATION**

Permanence mardi 13 février,  
de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.

**AGENCE POSTALE DU LANDREAU**

Pour information, à compter du mardi 2 janvier 2024, les horaires d'ouverture de l'agence postale seront :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi vendredi : de 9 h à 12 h
- Mardi et jeudi de 16 h 30 à 19 h 30
- Samedi : fermeture

**SÉCURITÉ**

Il a été constaté de nombreux jeunes se rendant au Lycée Briacé à vélo, **sans lumière et ni de gilet jaune**. Ce manque de signalétique les met en danger ainsi que les véhicules circulants sur la voie.

**La Police Municipale sera mobilisée pour maintenir ces règles de sécurité.**

**PRÉSENTATION****DE NOTRE NOUVELLE STAGIAIRE****Louise JOUBERT**

Les Services de la Ville Le Landreau, vous informe de l'accueil de Mademoiselle Louise JOUBERT du 18 mars au 21 juin 2024. Dans le cadre de son stage d'enseignement supérieur en BUT Villes et Territoires Durables, Louise aura pour mission de travailler sur l'inventaire des communs de villages et des procédures de classement juridique de ces espaces.

Vous serez susceptibles de la rencontrer durant cette période et dans la mission de service public qui lui sera demandée. Nous remercions les habitants de l'accueil que vous lui réserverez.

**CHIENS EN DIVAGATION**

**Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes.**

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.



Le maire peut aussi interdire l'accès de certains lieux aux chiens même tenus en laisse. **Ces mesures sont affichées à l'entrée des jardins publics par exemple.**

Dans les parcs nationaux, le directeur du parc peut interdire l'accès de certains lieux aux chiens même tenus en laisse. Toutefois, les chiens guidant des personnes aveugles ou assistant des personnes handicapées peuvent être admis dans certaines zones du parc. Ces mesures sont affichées à l'entrée du parc et sur le site internet du parc.

**Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse** en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

**Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.**

Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau. Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Cela ne s'applique pas au chien qui participait à une chasse s'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.



## ON EN PARLE

## &gt; DEUXIÈME ATELIER CRÉATIF

Émilie Forestier revient le mercredi 7 février et nous propose un atelier pour apprendre les bases techniques du dessin dans un cercle.



Ce cycle d'atelier est destiné aux enfants de plus de 6 ans. Il est possible de faire les quatre ateliers ou de n'en suivre qu'un ou deux ou trois... C'est au choix !

**Mercredi 7 février de 10h à 12h**

**Gratuit**

**Sur inscription (nombre de places limitées)**

Sur inscription  
02.40.05.76.51

bibliothequeale-landreau.fr

## &gt; RENCONTRE D'AUTEUR PRIX DES LECTEURS

Ce mois-ci, la médiathèque de Saint-Julien-de-Concelles accueille Gilles Marchand pour parler de son roman « Le soldat désaccordé ».

Et toujours, à l'animation de ces rencontres, Caroline NOËL, blogueuse et médiatrice littéraire carobookine.com.

Cette rencontre est garantie sans spoiler ! Alors, que vous ayez déjà lu ou pas « le soldat désaccordé », vous pouvez venir échanger ou juste l'écouter !

**Vendredi 9 février à 19h à la Médiathèque le Passe Muraille.**

**5 Rue des Heurthauds - 44450 Saint-Julien-de-Concelles**



## Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

**Mercredi : 10h00-12h30  
15h00-18h30**

**Vendredi : 16h00-18h30**

**Samedi : 10h00-12h30**

**Samedi : 10h30-11h30**

## ENFANCE JEUNESSE

## AMENAGEMENT INTÉRIEUR DE L'ANTRE POTES

- La première sur un mur à l'intérieur du bâtiment qui est dédié aux grandes valeurs de l'Antre Potes. Ce collage/fresque a été réalisé par les adhérents lors des vacances de Noël 2023.
- La seconde photo représente la pièce principale de l'Antre Potes où se déroule la majorité de l'accueil et des activités. Cette pièce assez vaste est en perpétuelle évolution tout au long de l'année pour répondre au mieux aux attentes des jeunes.



**ÉCOLE LA SARMENTILLE**

**LES RENCONTRES USEP, C'EST PARTI !**

Cette année, 4 classes de l'école participent à des rencontres sportives avec l'USEP après une interruption de plusieurs années suite au covid. Il s'agit des CP de Pauline, des CP/CE1 de Mélissa, des CE1/CE2 de Chloé et des CE2/CM1 d'Antoine. Chaque classe a intégré



un groupe de 3 classes de même niveau et aura, tout au long de l'année, 3 rencontres, une au Landreau, et les 2 autres dans les communes alentours. Les premières rencontres de chaque groupe ont eu lieu en décembre et janvier et ont permis aux élèves de pratiquer de nombreux sports, dont certains peu habituels : kinball, jeux coopératifs, gymnastique, handisports et sports adaptés...

L'année olympique commence avec énergie à la Sarmentille.

**LA SEMAINE NATIONALE DE LA PRÉVENTION À L'ÉCOLE**

Dans le cadre de la semaine nationale de la prévention en milieu scolaire (sensibilisation aux gestes élémentaires de secours et aux accidents de la vie courante), les élèves de la GS au CM2 ont participé, ou participeront dans les semaines à venir, à plusieurs ateliers ou animations en fonction de leur âge. Travail sur des situations dangereuses, connaissance des numéros d'urgence, appel au SAMU, visite de la caserne des pompiers, initiation aux gestes de secours avec les enseignants et l'infirmière scolaire, et bien d'autres encore... Les élèves auront effectué, cet hiver, un parcours diversifié

sur la thématique **APPRENDRE À PORTER SECOURS** en lien avec la santé et la citoyenneté. Nous remercions les intervenants professionnels et les parents d'élèves qui sont venus encadrer les groupes, pour leur implication dans ce projet.



**LE TRI DES DÉCHETS**

À la Sarmentille, 2024 a commencé, pour les CP et les CE2/CM1, par des animations sur la prévention des déchets effectuées par Marine pour l'association La Cicadelle. Les CP ont travaillé sur le tri sélectif et qu'ils pratiquent déjà et connaissent plutôt bien, pour la plupart, et sur le recyclage.



Les CE2/CM1 ont appris la règle des 5 R : réduire, réutiliser, recycler, réparer, refuser dans le cadre d'ateliers en lien avec la réduction des déchets à la source et la consommation responsable. Ils ont travaillé sur des solutions pratiques à mettre en place en classe, lors des sorties, et à la maison.



**LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2024 SE PRÉPARENT**

Les enfants nés en 2021 doivent être inscrits dès à présent à l'école pour leur rentrée en petite section de maternelle de septembre 2024.

Si vous êtes concernés, merci de contacter :

**L'école La Sarmentille par téléphone au 02 40 06 44 00 ou par mail à l'adresse suivante : [ce.0440579r@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440579r@ac-nantes.fr).**

M<sup>me</sup> Fontaine, la directrice de l'école, vous proposera de prendre rendez-vous pour un premier échange et une visite des locaux.

Une matinée de visite et d'échange avec l'équipe enseignante sera mise en place pour tous les futurs élèves fin mars pour préparer cette rentrée importante.

Par ailleurs, les parents d'enfants nés en 2022 (entre janvier et avril) qui souhaiteraient obtenir des renseignements sur une possible scolarisation en très petite section (TPS) sont invités à prendre contact avec l'école.



## ÉCOLE SAINTE MARIE



Les élèves du lycée de Briacé, avec qui l'école entretient un partenariat solide, ont invité les élèves de maternelle, de la classe d'Estelle (MS-GS), à participer à divers ateliers autour du thème des 5 sens.

Parmi les activités proposées, les petits écoliers ont testé leurs connaissances lors des ateliers cuisine et parcours de motricité, ou encore le jeu du lynx et la lecture de kamishibai.

Merci aux étudiants du lycée et à leur professeur pour ces bons moments partagés et pour ces délicieux sablés que nous avons dégustés au goûter.

Les élèves de l'école poursuivent leur projet d'année sur le thème des JO 2024 en partenariat avec l'UGSEL44. Lors de cette dernière période, le thème choisi était « **tout ce qui bouge** ». Les élèves ont donc préparé une danse, appelée « **Flash Mob** » sur le titre de la chanson « **Il faut qu'on se bouge !** » qu'ils ont répété tous ensemble sur la cour de l'école.



Toujours à la recherche de nouvelles pratiques sportives, la classe de CP/CE1 a découvert un nouveau sport le « SPEEDMINTON ».

C'est une variante du badminton qui se joue sans filet avec un volant moins léger et plus rapide (le speeder) et avec une raquette plus petite. L'avantage aussi du speedminton, c'est que l'on peut y jouer partout !

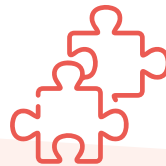
Les élèves ont adoré se renvoyer ce petit volant rapide et aérodynamique à tour de rôle !



En collaboration avec le magasin de jouets « **À qui de jouer ?** » de Vallet, les différentes classes ont organisé des ateliers jeux de société avec leurs élèves et quelques parents volontaires. Nous avons profité du prêt des différents jeux de société de Charlotte (responsable du magasin) pour organiser nos ateliers avec nos élèves.

Les grands et les petits étaient ravis de découvrir de nouveaux jeux et de lire les nouvelles règles... Et surtout de partager ce moment de complicité en jouant et en apprenant !

Peggy LAURENT,  
Cheffe  
d'établissement  
École Ste Marie  
15 rue des Moulins  
44430 Le Landreau  
02 40 06 43 23



## APEL

L'année s'annonce riche en événements et surprises...

### ACTUELLEMENT EN ACTION « VENTE GÂTEAUX BIJOUX »...

Vous pouvez tous participer et commander vos gourmandises !

Pour cela une permanence est prévue à l'école le **samedi 17 février de 9h30 à 12h** ; ou vous pouvez prendre contact par mail : [apel.saintemarie.landreau@gmail.com](mailto:apel.saintemarie.landreau@gmail.com), nous pourrons ainsi vous fournir le catalogue et le bon de commande pour vous faire plaisir et ravir vos papilles...

**La commande sera à récupérer à l'école le samedi 9 mars de 9h30 à 12h.**

Comme l'an passé, nous vous proposons de participer à notre randonnée qui aura lieu dans notre beau vignoble le 14 avril ; vous aurez le choix entre un parcours de 8 kilomètres ou un de 16 kilomètres pour les plus courageux...

Un point ravitaillement vous sera proposé au milieu des parcours.

Tous ces événements permettent à l'école et aux enfants d'avancer et de participer à tous les projets pédagogiques que mettent en place toutes nos maîtresses.

Merci à vous pour votre participation !

La Team APEL



## PORTES OUVERTES ÉCOLE STE MARIE



Venez nombreux pour visiter l'école Ste Marie.  
Vous pourrez rencontrer les enseignantes  
et découvrir les projets de chaque classe !



**Samedi 27 janvier 2024  
de 10h à 12h.**

**AU FIL DU TEMPS**  
d'Alexandre Loquet



**Il est l'heure !**

L'heure pour ces deux doyens inconnus de se séparer de leurs malles, de leurs vies passées pour continuer.

Pour la dernière fois, ils livrent leurs secrets, leurs joies, leurs peines, à travers leurs mémoires comme une multitude de petits riens, de trésors poussés dans des malles.

**Venez découvrir, parcourir et vous perdre sur les traces et les chemins de leurs vies.**

**DIMANCHE 11 FÉVRIER A 16H**  
Salle des Nouëlles

**SUR RÉSERVATION**  
- Gratuit - Tout public - Durée : 1h -

Infos et résa au : 02 40 03 76 31/  
bibliotheque@le-landreau.fr



**Concert Association Solidaires**  
Dimanche 4 Février 2024 - 15h - Le Landreau



Animé par  
**la Chorale**  
**Voix Si Voix La**

Entrée gratuite  
Participation volontaire

Pour financer son projet humanitaire 2024  
Rénovation d'une école au Pérou



Boissons, Crêpes, Gâteaux  
en vente sur place

Salle des Nouëlles  
19 Rue de la Loire 44300 Le Landreau  
ouverture des portes à 14h30

Plus d'informations :  
contact.solidaires@gmail.com  
06 52 67 09 57



**OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS**  
**LANCEMENT DE L'ÉDITION 2024**




Madame, Monsieur,

L'Association Onco Plein Air relance l'**Opération Toutes Pompes Dehors**. Cette grande collecte solidaire de chaussures usagées est organisée au profit des enfants soignés pour un cancer aux CHU de Nantes et d'Angers afin de leur financer un séjour d'été d'une semaine à la montagne.

Nous vous remercions d'avoir participé aux éditions précédentes, nous espérons que vous renouvelerez votre engagement à nos côtés. La **collecte 2024 aura lieu, du vendredi 22 mars au jeudi 4 avril 2024** (avec un ramassage prévu ensuite lundi 8 ou mardi 9 avril).

En 2023, tous ensemble, nous avons collecté plus de 60 tonnes de chaussures, et reçu du Relais de l'Atlantique notre partenaire la somme de 26 500€. En août 2023, 29 jeunes AOPiens sont partis à Montclar, dans les Alpes de Haute Provence, voici quelques photos.





Merci de **confirmer dès à présent votre participation** au coordonnateur de votre secteur et de lui faire part de vos besoins en cartons, affiches et flyers. Il reprendra ensuite contact avec vous fin février afin de vous faire parvenir le nécessaire pour mettre en place votre collecte.

N'hésitez pas à consulter notre site internet [www.aopa-nantes.fr](http://www.aopa-nantes.fr) et la **page facebook «OTPD»**, vous y trouverez les principales informations.

Nous sommes également disponibles par mail : [otpd44@gmail.com](mailto:otpd44@gmail.com) ou par téléphone : au 06 81 14 96 25 pour répondre à vos questions !

Nous comptons sur votre soutien et votre fidélité pour continuer à offrir des moments de répit et d'évasion aux enfants malades. Ils en ont besoin pour continuer à se battre contre la maladie ! D'avance un grand **MERCI** !

Nous profitons de ce message pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

## LE LANDREAU HAND-BALL



Pour bien commencer l'année, les jeunes handballeuses et handballeurs du LLH, ont accompagné les joueuses des Neptunes de Nantes le dimanche 7 janvier lors de leur premier match de l'année 2024. Ils ont pu, à cette occasion, rencontrer les 3 joueuses nantaises de l'équipe de France championne du monde. De quoi mettre plein d'étoiles dans les yeux de nos jeunes licenciés. Ce fut un joli moment de partage tous ensemble.

À noter dans vos agendas : **soirée du club le samedi 20 avril 2024 à la salle des Nouëlles.**

Bonne année sportive à toutes et à tous !



## SECTION LOIRE-DIVATTE

*(Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique)*

### ATHLÉTISME

**20 et 21 janvier** ont eu lieu les régionaux en salle à Quinon à Nantes.

**10 et 11 février** pré France à Nantes Salle Quinon ; à ce jour déjà 5 athlètes ont effectué les minimas imposés.

**11 février** auront lieu à Vineuil les pré France de Lancers longs.

**24 et 25 février** auront lieu les France à Salon de Provence.

### CROSS

La saison de cross bat son plein alors que se rapproche les grandes échéances des championnats régionaux demi-finales FRANCE et le championnat de France qui se déroulera, cette année à Carhaix, début mars.

### RUNNING

**Le dimanche 7 janvier 2024**, a eu lieu un regroupement de nos athlètes HS, de nos 6 sections ; environ 120 athlètes ; 3 parcours ont été proposés et appréciés, au départ de la salle des Nouëlles.

**Le 10 mars 2024**, la Section RCN Vallet organise sa course annuelle, au parc des Dorices, « Val'Escapades ».

**Le 17 mars 2024**, ODYSSEA courses à Nantes pour la lutte contre « le cancer du sein ».

### MARCHE NORDIQUE

Grande proposition de divers créneaux et de lieux, dont 4 créneaux pour RCN Loire Divatte.

### ORGANISATION DE LA SECTION

Pour notre section, notre prochain évènement important, sera notre course annuelle « Les Sentiers des Vignes » **le 6 avril prochain**, au Plan d'eau du Chêne à St Julien de Concelles ; il y aura 3 distances 11, 21, 32 km et 2 courses enfants du CE1 au CM2.

#### Pour plus de renseignements :

Yveline AGASSE Présidente de la section RCN LD (coordonnées voir site rcnantais.fr ; section RCN Loire Divatte).



## FLASH BACK

### SUR BIENVENU(E)S AUX NOUVEAUX LANDREENS

Comme chaque année, lors des vœux du Maire, nous mettons à l'honneur les nouveaux arrivants sur notre commune.

En 2023, 11 familles se sont déclarées et nous avons eu le privilège d'accueillir 3 de ces familles.

Ils ont eu le plaisir de recevoir de Monsieur Le Maire, Christophe RICHARD :

- 1 triade de vins landréens
- 1 bouquet de fleurs
- 1 abonnement pour l'année 2024 à la bibliothèque « Comme un roman »



## ZOOM

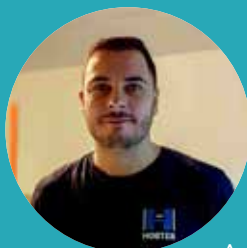
Nous vous présentons ce mois-ci, Aurélien qui est d'origine vendéenne, il a 36 ans. Il est Landréen depuis 2 ans.

Aurélien est passé par l'apprentissage en alternance pour le métier de plâtrier plaquiste/jointeur, il a continué dans ce métier et dans la même entreprise pendant 7 ans.

Puis, il a changé de secteur en Vendée afin de continuer son expérience pour acquérir plus de compétences.

Depuis environ une quinzaine d'années, Aurélien est plâtrier, plaquiste et jointeur et il y a un an, Il décide de s'installer en tant que **Auto-Entrepreneur**.

Il travaille seul sur des chantiers divers dans le 44 et 49, et se déplace directement sur les chantiers, prend les



mesures, propose un devis par rapport aux besoins des clients.

Polyvalent, Aurélien travaille en tant que plâtrier traditionnel (brique plâtre) et le métier de plaquiste/jointeur (bandes plaque de plâtre) ainsi que l'isolation des murs et plafonds.

Aurélien est très à l'écoute des clients, il s'est fait connaître grâce aux réseaux sociaux et aux avis très favorables de ses clients, tant dans la qualité que tarifaire.

#### M. AURÉLIEN HOSTER

Autoentrepreneur plâtrier/plaquiste/jointeur  
Tél. : 06 50 30 70 71 - ha.plaquiste@yahoo.com  
Du lundi au vendredi



**LE LOROUX BOTTEREAU**

# AID'EN COEUR

C'est le temps des aidants !  
Séances gratuites  
Uniquement sur inscription  
ccaseloroux-bottereau.fr ou au 02.51.71.91.02

Encadré par Sarah Soulié  
psychologue de Place des Aidants

DE 14H à 16h  
En mairie

## LE PROGRAMME

12/02/2024  
Atelier yoga du rire avec Laetitia MAHE

15/01/2024  
Atelier sophro-relaxation avec Elsa LENTINI

18/03/2024  
Atelier animé par une socio-esthéticienne avec Hélène ANTIGNAC

### LES RESTOS DU CŒUR

Les Restos du Cœur du Loroux Bottereau sont à la recherche de légumes pour leurs distributions hebdomadaires.

**Vous pouvez nous rejoindre  
au 02 51 71 97 27**

Le mardi de 8h30 à 17h30 et le mercredi de 17 à 18 h30

Nous remercions les professionnels et les particuliers qui accepteraient de nous aider par leurs dons.

Cordialement, La collégiale.



## PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Février 2024

Place des Aidants vous propose au sein de ses locaux :

- Des temps de soutien psychologique
- Des temps de formation, d'information et de conseils
- Des activités de détente et de bien être

Lors des activités du mardi et du jeudi après-midi, votre proche aidé pourra être accueilli par une assistante de soins en gérontologie.

Pour en savoir plus et vous inscrire :

Place des Aidants  
19 rue de la Mairie  
44690 Maisdon-sur-Sèvre

02 40 97 18 42  
[placidesaidants@fed44.admr.org](mailto:placidesaidants@fed44.admr.org)



### FEVRIER 2024

#### LES JEUDIS DE L'INFORMATION

Jedi 1<sup>er</sup> février de 14h00 à 16h00.

Thème : la maladie de Parkinson : orthophonie et diététique

#### MARCHE NORDIQUE

Jedi 8 février de 14h30 à 16h.

#### AID'EN CŒUR au Loroux Bottereau

Lundi 12 février de 14h à 16h à côté de la mairie du Loroux Bottereau. Venez découvrir le yoga du rire puis échanger avec Sarah, psychologue de Place des Aidants.

#### MEDITATION

Mardi 13 février de 14h30 à 15h30.

#### PAUSE AIDANT

Samedi 17 février de 10h à 12h. Groupe d'échanges animé par Sarah, psychologue de Place des Aidants.

Thème : partir en vacances : avec ou sans lui/elle ?

#### PAUSE AIDANT

Mardi 20 février de 14h30 à 16h30. Groupe d'échanges animé par Sarah, psychologue de Place des Aidants.

Thème : partir en vacances : avec ou sans lui/elle ?

#### MARCHE NORDIQUE

Jedi 22 février de 14h30 à 16h.

## LES BIODÉCHETS

**Rappel réglementation :** À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités compétentes (CCSL) en matière de gestion des déchets doivent proposer des solutions aux particuliers, quelle que soit la quantité produite.

**Définition biodéchet :** tout déchet organique qui présente la particularité de se décomposer naturellement. Il s'agit des déchets alimentaires (de cuisine) et de tout autre déchet naturel biodégradable (végétaux) issu du jardin.

**Les actions et services déployés concernent uniquement les déchets alimentaires.** Les déchets verts issus du jardin ne sont pas concernés (tonte, taille-haies, etc.).

### 1. ACTION AUPRÈS DES MÉNAGES AYANT UNE MAISON INDIVIDUELLE AVEC JARDIN

La Communauté de communes Sèvre & Loire propose toujours en 2024, une aide financière de 25 € pour tous les foyers du territoire qui en font la demande, sur présentation d'une copie de la facture d'achat du composteur au nom et adresse de l'acquéreur.

25 € seront déduits de la facture de Redevance Incitative du premier ou du second semestre. Cette participation ne peut être perçue qu'une seule fois. Des sessions de sensibilisation sont prévues en 2024.



### 2. ACTION AUPRÈS DES MÉNAGES RÉSIDANT DANS LES IMMEUBLES COLLECTIFS OU MAISONS NE POSSÉDANT PAS OU PEU DE JARDINS

À partir de janvier 2024, les premiers points tri seront mis en place sur les communes suivantes pour une première phase test :

- Divatte-sur-Loire : Rue Maurice Ravel & Rue des Grands Jardins
- Vallet : Rue Saint Vincent & Place André Barré
- Le Loroux-Bottereau : Rue Claude Monet & Place Bretagne
- Le Pallet : Rue Saint Vincent
- Saint-Julien-de-Concelles : Choix d'implantation en cours

**D'autres points tri seront prévus par la suite. Le déploiement sera progressif.**

**Consignes de tri :** épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café, filtre à café et thé, coquilles d'œufs, os, reste de repas, fleurs fanées, et plus généralement tout ce qui est d'origine végétale ou animale.

Ces points tri biodéchets seront collectés toutes les 3 semaines par notre partenaire **Terra Compost**.

### 3. ACTIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS GROS PRODUCTEURS

La CCSL ne développe pas de service spécifique car ils n'ont pas les mêmes besoins en termes de logistique. Un courrier d'information comprenant une liste de prestataires compétents (avec des solutions techniques différentes) et une plaquette pédagogique leur a été envoyée avant l'été.

**N'hésitez pas à contacter le service déchets de la CCSL pour toutes informations complémentaires.**

Communauté de communes Sèvre & Loire  
[www.cc-sevreloire.fr](http://www.cc-sevreloire.fr)



## AVIS D'OUVERTURE DE LA PROCÉDURE DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

### PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE

La communauté de communes Sèvre & Loire (CCSL) a élaboré son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte (article L.229-26 du code de l'environnement).

Le PCAET est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- L'adaptation au changement climatique,
- La sobriété énergétique,
- La qualité de l'air,
- Le développement des énergies renouvelables.

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une procédure électronique de consultation du public est organisée pour recueillir les avis, formuler des remarques ou à poser des questions sur le projet de PCAET de la communauté de communes **du lundi 8 janvier 2024 au vendredi 9 février 2024 inclus**. Seuls les avis envoyés durant cette période seront pris en compte.

Les observations et contributions pourront être envoyées pendant toute la durée de la mise à disposition du public par voie électronique. Le dossier complet ainsi que le lien électronique sont disponibles sur le site internet [pcaet.cc-sevreloire.fr](http://pcaet.cc-sevreloire.fr).

Le dossier de consultation comprend :

#### **Une synthèse du PCAET**

- Résumé non technique

#### **Toutes les informations consolidées**

- Le diagnostic CLIMAGRI
- Le diagnostic air énergie
- Le diagnostic climat et vulnérabilité au changement climatique
- L'état initial de l'environnement
- L'évaluation environnementale et stratégique
- Le plan d'action du PCAET
- Le rapport final
- L'avis de la région
- L'avis de l'Autorité Environnementale
- L'avis du Préfet
- La réponse de communauté de communes aux différents avis

Toute information complémentaire pourra être obtenue auprès de la Communauté de communes, service transition écologique par téléphone (02 51 71 92 12) ou par e-mail à [pcaet@cc-sevreloire.fr](mailto:pcaet@cc-sevreloire.fr)

#### **Coordonnées du service de l'autorité compétente :**

Accueil Centre Technique Communautaire :  
Zone d'Activités de la Sensitive  
63, rue Jean Monnet,  
44 450 DIVATTE-SUR-LOIRE

### CHEZ NOS AÎNÉS - RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

Vous cherchez à vous investir pour une cause noble ? Rejoignez-nous et devenez bénévole au sein de notre association ! Venez nous aider à dynamiser l'association avec vos compétences en communication, en création d'événements, en comptabilité ou dans l'administratif.

Votre engagement et votre contribution sont essentiels pour renforcer notre action et poursuivre nos missions !

Grâce aux bénévoles, aux salariés et aux auxiliaires de vie ; « Chez nos Aînés » accompagne plus de 120 adhérents dans leur vie quotidienne, simplement sur le secteur de la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

#### **Pour plus de renseignements :**

Contactez l'association au 02 40 36 44 69 ou par mail [contact@chez-nos-aines.fr](mailto:contact@chez-nos-aines.fr)



## RECRUTEMENT ANIMATEURS



Le Comité de Jumelage Loire-Divatte recrute deux animateurs pour encadrer un échange franco-allemand de jeunes adolescents, **du 23 juillet au 6 août 2024** (une semaine en France puis une semaine en Allemagne).

Pratique de l'allemand ou de l'anglais demandé. BAFA souhaité. Prestations rémunérées.

Contact : jumelage.loiredivatte@gmail.com ou Laurent CHARDRON au 06 81 41 33 47.

## ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND DU 23 JUILLET AU 6 AOÛT 2024

Le Comité de Jumelage Loire-Divatte organise un échange franco-allemand d'adolescents (14-17 ans), du 23 juillet au 6 août 2024 (une semaine en France puis une semaine en Allemagne). Hébergement en familles d'accueil, activités encadrées par des animateurs, voyage en avion. Coût estimé : environ 300 € + 15 € d'adhésion

Groupe limité à 12 adolescents.

Contact : jumelage.loire-divatte@gmail.com ou Laurent CHARDRON au 06 81 41 33 47



### ECHANGE DE JEUNES FRANCO - ALLEMAND

ETE 2024

23 au 30 juillet  
En France



30 au 6 août  
En Allemagne



Hébergement  
en famille  
Voyage en avion



Vous avez entre 14 et 17 ans,  
vous souhaitez rencontrer d'autres jeunes du même âge  
et pratiquer des activités culturelles et sportives ?

Contactez le comité de jumelage Loire-Divatte :  
jumelage.loiredivatte@gmail.com ou 06 81 41 33 47

Tarif en cours d'étude :  
entre 250 et 300 €  
+ adhésion au comité



## PETITES ANNONCES

### BOULANGERIE MOREAU CONGÉS !



Claire et Christian vous informent que le magasin sera fermé pour congés **du Samedi 24 février inclus au lundi 11 mars 2024 inclus**.

Les distributeurs de baguettes «Gustives» seront approvisionnés.

Merci de votre compréhension !